

Avortement et droit à l'avis : toujours rien du côté de la CEF

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Conférence épiscopale](#), [Culture de Vie](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 8 février 2016



CONFÉRENCE
des évêques
de FRANCE

Cela fait déjà 8 jours que 7 évêques ont publié une tribune pour défendre le droit à la vie et le droit à l'avis sur l'avortement, suite à la condamnation par **Marisol Touraine** du droit de Mgr **Aillet** de s'exprimer sur le sujet. Sur le [site](#) de la Conférence épiscopale, cette tribune n'est toujours pas relayée. Pour être juste, on trouve juste un tweet succinct (pléonasme) de Mgr **Olivier-Ribadeau-Dumas**, porte-parole de la CEF, publié le 6 février :

L'alternative à l'avortement n'est il pas l'accueil de la fragilité, la solidarité entre les personnes, le soutien des familles ? [#Zika](#)

— O.RIBADEAU DUMAS (@ORDUMAS) [6 Février 2016](#)

De son côté, Mgr **Cattenoz** explique pourquoi il a signé cette tribune. Etonnamment, dans son texte il cite parmi les signataires le cardinal **Barbarin**, alors que ce dernier n'a pas signé ce

texte :

"Avec plusieurs évêques, j'ai cosigné un texte sur le droit à l'avis, car la loi **Veil** de 1975 continue à faire bien des vagues. En effet, en 2016, le bilan reste dramatique : le nombre des avortements est terriblement élevé, constant. En même temps, on perçoit un malaise social : de moins en moins de médecins acceptent de commettre des avortements, de mettre à mort un innocent, et on le comprend. Des plannings familiaux continuent à aveugler les femmes et bien des gens autour de l'idéologie qu'avorter est un véritable droit, le droit de donner la mort à un enfant à naître. Quand on sait la souffrance des femmes soumises, pour des raisons sociologiques à l'avortement, j'ai envie d'ouvrir un mouvement « Aide aux femmes en détresse ». Nous avons à combattre pour les droits des femmes, car elles sont aujourd'hui peu écoutées. Un raz de marée veut défendre le droit à l'avortement, sans permettre aujourd'hui qu'on puisse prendre des positions contraires. Et cela est une souffrance devant le drame de tant de femmes qui vivent un véritable traumatisme : avant d'avorter, elles portaient un bébé, maintenant elles portent un poids lourd sur le cœur, un fardeau. Beaucoup ont le sentiment de ne pas avoir reçu l'aide et le soutien qui leur auraient permis d'accueillir leur enfant, de le bercer et de le caresser. L'avortement est le drame de millions d'enfants tués avant de naître.

Je rappelle une fois encore, que le processus de cette mise à mort est très simple : on a commencé par dépénaliser le vocabulaire en le modifiant : le droit à avorter, comme le droit à l'euthanasie, autant de droits de mettre à mort ! Et pourquoi le droit suivant, ne serait-il pas de mettre à mort un enfant après sa naissance jusqu'à 2 ou 3 ans s'il y a apparition d'une maladie grave ?

J'ai envie de crier devant la déresponsabilisation de tant de pères. Comment des pères se sont-ils lâchement, par indifférence, sous le poids de pressions sociales, délestés de leur rôle ?

Il faut souligner également le désarroi de certains pères aussi.

L'avortement est un drame social. Dans notre pays, il est si banalisé qu'il est difficile et même parfois impossible d'exprimer une opinion divergente. Une mentalité abortive s'est développée, articulée autour du refus de l'autre, de la vie et de la précarité humaine. Cette mentalité introduit le soupçon dans les liens familiaux : « Mes parents auraient-ils pu m'empêcher de naître ? »

Le Pape **François** qui, cette année, nous invite à creuser cette réalité de la miséricorde, nous rappelle que la plaie qu'est l'avortement, constitue un attentat contre la vie. Laisser mourir nos frères sur des bateaux en Méditerranée, constitue un attentat contre la vie. Le terrorisme, la guerre, la violence, mais aussi l'euthanasie et l'avortement constituent de véritables attentats contre la vie.

Il ne s'agit pas de juger les femmes et les hommes qui participent à de tels actes ; mais devant le poids de leur souffrance et la complexité de leur déchirement intérieur, nous avons envie de dire avec le Pape François « Qui suis-je pour juger ? » Ce sont des drames existentiels que nous accueillons au quotidien.

Avec mes frères évêques qui ont cosigné ce texte, nous voulons dire notre refus d'opposer dans ce débat, le droit des femmes et le droit des enfants. Comme le Saint Père nous y invite, nous devons relever le défi de contrecarrer la culture du déchet, qui a de nombreuses expressions parmi lesquelles celle de traiter les embryons humains comme un matériau jetable, de même que les personnes malades et âgées qui se rapprochent de la mort.

Nous appelons au droit à la vie pour tous et au droit à l'avis. Le Pape François nous invite également à ouvrir nos yeux pour voir les misères du monde, les blessures de tant de frères et sœurs privés de dignité ; entendons leurs cris qui appellent à l'aide ! Que leur cri devienne le nôtre et qu'ensemble, nous puissions briser la barrière de l'indifférence qui règne souvent en souveraine pour cacher l'hypocrisie et l'égoïsme.

Je suis heureux d'avoir cosigné ce texte que vous pourrez trouver sur internet, avec Mgr Philippe Barbarin, Mgr **Dominique Rey** et d'autres évêques. Il est important de continuer à prendre date devant toutes les atteintes que traversent nos familles."